

La région de l'Abitibi-Témiscamingue atteint le palier jaune

Rouyn-Noranda, 29 septembre 2020 – Alors qu'il a été annoncé hier que la région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue se trouve maintenant au palier jaune du système d'alertes régionales et d'intervention graduelle, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue tient à préciser à la population ce que cela signifie et quelles mesures seront conséquemment mises en place afin de ralentir la transmission du virus.

Rappelons que le palier 2 – Préalerte (jaune) s'impose lorsque la transmission commence à s'accroître. Les mesures de base sont alors renforcées et davantage d'actions sont déployées pour promouvoir et encourager leur respect. Par exemple, davantage d'inspections peuvent être réalisées et un plus grand contrôle de l'achalandage peut être fait dans certains lieux de manière à faciliter la distanciation physique.

Les paliers d'alerte sont établis suivant les recommandations des autorités de santé publique, qui font une analyse régulière de la situation en tenant compte de la situation épidémiologique, du contrôle de la transmission et de la capacité du système de soins.

Pour plus d'information : [Système d'alertes régionales et d'intervention graduelle](#)

- 30 -

Source :
Service des communications
1 833 230-9633
08_cierrat_communications@ssss.gouv.qc.ca

UNIR NOS FORCES
VERS L'EXCELLENCE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DES GENS D'ICI

HUMANISME

ENGAGEMENT

TRANSPARENCE

COLLABORATION